

### ***Séance du Samedi 12 octobre 2019***

Membres en exercice : 13  
Convocation du 5 octobre 2019

Présents : 7  
Affichage : 5 octobre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le samedi douze octobre, à onze heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame SCHAUFLEUR Jacqueline, Maire.

***Etaient présents :*** Mme SCHAUFLEUR, Maire ; Mrs DUMEE, DUCHE, Adjointes ;  
Mmes SABRE, PEREIRA ; Mrs DENIS, BOUCHASSON

***Absents :*** Mmes DUBOIS, DE CESARE (excusées), PUIG, BRETON, COLLARD,  
M. HOCHON (excusé),

***Secrétaire de séance :*** M. DUMEE Alain

Après avoir constaté que le quorum était atteint, Madame le Maire déclare la séance ouverte et le Conseil Municipal désigne, à l'unanimité, M. DUMEE Alain, secrétaire de séance, en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le procès-verbal de la réunion du 26 septembre 2019 est approuvé, à l'unanimité.

- **Délibération n°2019-43 : Domaine et patrimoine / Acquisitions / Acquisition amiable d'un terrain sis Sente de la Croix St-Blandin**

Madame le Maire rappelle au conseil le projet d'acquisition d'une parcelle de terrain vers la Sente de la Croix St Blandin afin d'y implanter une réserve d'eau et ainsi assurer la défense incendie qui, à ce jour, fait défaut à cet endroit.

Le conseil municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, ACCEPTE l'acquisition d'une parcelle, d'une superficie de 14 a 98 ca, pour la somme de 4 000.00 euros.

AUTORISE Mme le Maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'acquisition de ce terrain ainsi qu'au règlement des frais de notaire.

SOLLICITE la SAFER pour une réponse urgente afin de déposer la demande de subvention dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) dans les délais imposés, à savoir le 29/11/2019.

- **Délibération n°2019-44 : SIAEP de la région Nord-Est Seine-et-Marne (SNE77) / Adoption du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable 2018**

Le Conseil Municipal, après avoir entendu la présentation du rapport, à l'unanimité des membres présents et représentés,

ADOPTE le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable en 2018.

- **Délibération n°2019-45 : Commande Publique / Contrats d'assurance des risques statutaires**

DEPARTEMENT SEINE ET MARNE / COMMUNE DE LA CELLE SUR MORIN 77515  
**Conseil Municipal du Samedi 12 octobre 2019**

---

Le Maire expose :

- . l'opportunité pour la collectivité de pouvoir souscrire un ou plusieurs contrats d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents ;
- . que le Centre de gestion peut souscrire un tel contrat pour son compte, en mutualisant les risques ;
- . que le Centre de gestion propose aux communes et établissements publics une prestation d'accompagnement à l'exécution du marché.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'autoriser Madame Le Maire à donner mandat au Centre de gestion afin de souscrire pour son compte des conventions d'assurance couvrant les risques statutaires du personnel auprès d'une compagnie d'assurances agréée, cette démarche pouvant être entreprise par plusieurs collectivités territoriales intéressées selon le principe de la mutualisation.

Les caractéristiques de ces conventions seront les suivantes :

- Durée du contrat : **4 ans à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2021**
- Régime du contrat : **Capitalisation**
- La collectivité souhaite garantir les agents titulaires, stagiaires, non titulaires affiliés à l'IRCANTEC et les agents titulaires ou stagiaires affiliés à la CNRACL

● **Questions diverses :**

Mme le Maire informe le Conseil Municipal de l'avancement des travaux de la Route du Grand Morin. Le raboutage et l'enrobé seront effectués dans le courant de la semaine du 21 au 25 octobre 2019. Une déviation sera mise en place par l'entreprise Wiame.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h00.

Ont signé au registre les membres présents.

PUBLIE LE 14 OCTOBRE 2019.